Qu'est-ce que la cyberintimidation?

Il y a cyberintimidation quand une personne utilise un moyen technologique, tel qu'un **ordinateur** ou un **téléphone cellulaire**, pour **blesser une autre personne volontairement**. Les intimidateurs ont plus de pouvoir que les personnes qu'ils blessent. Ils peuvent être plus âgés ou plus populaires, ou détenir des renseignements personnels ou embarrassants sur leur victime.

La cyberintimidation peut prendre plusieurs formes :

Envoyer des courriels, des messages instantanés ou des messages texte haineux ou menaçants.

Envoyer ou afficher en ligne des photos personnelles ou embarrassantes.

Répandre des mensonges, des rumeurs ou des secrets en ligne.

Créer un blogue haineux au sujet de quelqu'un.

Créer un faux compte MySpace ou Facebook qui ridiculise quelqu'un.

Menacer quelqu'un qui refuse de s'exposer devant une webcaméra.

Voler le mot de passe de quelqu'un, puis se faire passer pour cette personne en ligne. Créer un site Web qui évalue l'apparence ou la popularité d'une personne.

Faire de fausses plaintes auprès d'un administrateur de site Web, d'un fournisseur de service cellulaire ou d'un fournisseur de service Internet au sujet du comportement en ligne d'une autre personne.

Pourquoi est-il difficile de faire cesser la cyberintimidation?

La personne ciblée ne connaît peut-être même pas l'identité de son intimidateur.

Il est difficile de savoir combien de personnes ont été témoins de l'intimidation, étant donné qu'Internet est un espace public.

Même si l'intimidation a cessé, elle peut reprendre très rapidement si quelqu'un transmet un message injurieux ou offensant.

Les intimidateurs peuvent joindre une personne dont le téléphone cellulaire ou l'ordinateur est allumé, où qu'elle soit et quelle que soit l'heure; mais la plupart des jeunes refusent d'éteindre leur téléphone cellulaire ou leur ordinateur parce qu'ils veulent rester en contact avec leurs amis.

Il est possible que les jeunes évitent de parler aux adultes de l'intimidation qu'ils subissent parce qu'ils ont peur que ceux-ci leur retirent leur téléphone cellulaire ou leur interdisent l'accès à Internet pour les protéger.



N'oublie pas, Jeunesse, J'écoute est là pour toi si tu as besoin de parler. Services d'aide sans frais, anonymes, disponibles 24 h par téléphone et par Internet.